

DEC_2026_04

DECISION

Décision portant sur l'adhésion à l'association des Archivistes de France (AAF)

Le Président de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin,

Vu la délibération C070720_D010 du Conseil Communautaire en date du 7 juillet 2020 déposée en Sous-préfecture de Lens le 9 juillet 2020, confiant au Président les délégations prévues par l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération C061224_D40 du Conseil Communautaire en date du 06 décembre 2024 déposée en Sous-préfecture de Lens le 13 décembre 2024, confiant au Président de nouvelles délégations, conformément aux articles L 5211-9 et L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'utilité pour la Communauté d'Agglomération de la CALL, d'adhérer à une association professionnelle d'archivistes nommée AAF,

Après avoir pris connaissance du coût et des conditions de l'adhésion à cette association,

DECIDE

Article 1 : De renouveler l'adhésion à l'association des Archivistes Français. Compte tenu de l'intérêt pour notre collectivité d'avoir des collaborateurs toujours mieux formés et en mesure d'apporter des idées, des réflexions et des solutions durables à nos problématiques par l'intermédiaire d'un réseau offrant des prestations nécessaires à notre gestion et une souplesse d'accès et de mobilisation, il est proposé l'adhésion de notre collectivité à l'AAF pour un nombre maximum de 3 représentants. Le coût de l'adhésion s'élève à 200 € HT (TVA : 0%) pour l'année 2026.

Article 2 : De signer les actes y afférents.

Article 3 : Précise que les crédits nécessaires, d'un montant de 200 € sont prévus au budget primitif 2026 sur l'imputation : Budget Principal / Fonctionnement/ Ligne de crédit 13467.

Article 4 : La présente décision sera mise à la disposition des membres de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin lors de la prochaine réunion.

Article 5 : Madame la Directrice Générale des Services et Monsieur le Receveur de la Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président,

#signature#

Sylvain ROBERT